

**DOCTRINE** P. 30

PROFESSIONS

# Réforme des structures d'exercice des professionnels libéraux réglementés : entrée en vigueur

par *Frédéric Roussel***ACTUALITÉS** P. 5

PROFESSIONS

Vers un urbanisme durable : retour vers le futur du très engagé 120<sup>e</sup> congrès des notaires de France

par *Liliane Ricco***DROIT FISCAL**

Quasi-usufruit et non-déductibilité de la dette de restitution : mise à jour du BOFIP

**IMMOBILIER**

Réforme de la publicité foncière : caducité de l'ordonnance du 19 juin 2024

**ENTREPRISE**

Portée des effets de l'insaisissabilité de la résidence principale de l'entrepreneur individuel

**PRATIQUE** P. 25

PERSONNES / FAMILLE

Assurance-vie : précisions et conséquences des primes manifestement exagérées

par *Guillaume Brunel***CHRONIQUES** P. 35

IMMOBILIER

Biens – Propriété

par *Laetitia Tranchant*

# COMITÉ DE RÉDACTION

## DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier  
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)  
Gilles BONNET, notaire à Paris  
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier  
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes  
François DELORME, notaire à Blérancourt  
Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut  
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)  
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur  
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris  
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole  
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation  
François RIPART, notaire à Sevrans  
Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux  
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges  
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est  
Olivier VIX, notaire à Rouffach, président honoraire de la chambre des notaires du Haut-Rhin

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)  
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France  
Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon  
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris  
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

## RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)  
Directrice générale, Directrice de la publication : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.  
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet.  
Tél. : 01.40.93.40.43 - defrenois.redaction@lextenso.fr  
Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - relationsclients@lextenso.fr -  
Tarifs 2024 : Abonnement papier + version feuilletable numérique France : 678,97 € TTC - Étranger : 831,25 €  
Abonnement feuilletable numérique France : 321,62 € TTC - Étranger : 315 €  
Prix au numéro France : 28,59 € TTC - Étranger : 29 €. Tarifs étudiants : nous consulter.  
Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - 07 60 98 54 55 - julien.combaud@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.  
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.  
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)  
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 448 g éq. CO<sub>2</sub>  
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



## ACTUALITÉS P. 5

### ÉCHOS PRO

DEF221w2 ■ Vers un urbanisme durable : retour vers le futur du très engagé 120<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
par **Liliane Ricco**

---

### À LA UNE

DEF222b5 ■ Quasi-usufruit et non-déductibilité de la dette de restitution : mise à jour du BOFiP

---

### ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF222a8 ■ Réforme de la publicité foncière : caducité de l'ordonnance du 19 juin 2024

---

### ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF222a9 ■ Insuffisance pour établir une usucapion d'un acte notarié constatant celle-ci

---

### DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

DEF222b0 ■ Un notaire qui authentifie la vente d'un immeuble d'une société russe non listée ne viole pas les sanctions contre la Russie

---

### ENTREPRISE

DEF222b1 ■ Portée des effets de l'insaisissabilité de la résidence principale de l'entrepreneur individuel

---

### FAMILLE - PATRIMOINE

DEF222b2 ■ Personnes pouvant se prévaloir du défaut de convocation du curateur à l'assemblée générale d'une société civile

---

## PRATIQUE P. 25

### QUESTIONS-RÉPONSES

DEF221h7 ■ Assurance-vie : précisions et conséquences des primes manifestement exagérées  
par **Guillaume Brunel**

---

## DOCTRINE P. 30

DEF221v6 ■ Réforme des structures d'exercice des professionnels libéraux réglementés : entrée en vigueur  
par **Frédéric Roussel**

---

## CHRONIQUES P. 35

DEF221y9 ■ Biens – Propriété  
par **Laetitia Tranchant**

---

## VIE PRO P. 42

---

## OFFRES ET DEMANDES P. 47

---

## INDICES P. 52

---